

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Cancérogénicité, Catégorie 2, H351
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373
Sensibilisants respiratoires, Catégorie 1, H334
Sensibilisants cutanés, Catégorie 1, H317
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2, H411
Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn; R20
Carc. Cat. 3; R40
Xi; R36/37/38
R42/43
Xn; R48/20
N; R51/53

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P103: Lire l'étiquette avant utilisation.
P201: Se procurer les instructions avant utilisation.
P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

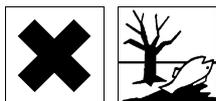
Conseil supplémentaire

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Identificateur de produit selon SGH

4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate, No.-CAS 101-68-8, No.-CE 202-966-0
prépolymère-poly isocyanate aromatique, No.-CAS 99784-49-3
o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate; diphenylmethane-2,4'-diisocyanate, No.-CAS 5873-54-1, No.-CE 227-534-9

Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



Xn - Nocif.
N - Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s) de risque

R20: Nocif par inhalation.
R40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R48/20: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) de sécurité

S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
S46: En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.
S63: En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

Conseil supplémentaire

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate, No.-CAS 101-68-8, No.-CE 202-966-0
prépolymère-poly isocyanate aromatique, No.-CAS 99784-49-3
o-(p-isocyanatobenzyl)phenyl isocyanate; diphenylmethane-2,4'-diisocyanate, No.-CAS 5873-54-1, No.-CE 227-534-9

2.3. Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne peut pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387). Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Isocyanates. Adhésif.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
4,4'-methylenediphenyl diisocyanate; diphenylmethane-4,4'-diisocyanate	< 20%	Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, STOT RE 2 H373, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317 [CEy2: C ≥ 5 % CSk2: C ≥ 5 % SensIn1: C ≥ 0,1 % SSEIn3: C ≥ 5 %], Notes C 2	Xn; R-20-36/37/38-40-42/43-48/20, Notes C 2 [C ≥ 25 % \ Xn; R-20-36/37/38-40-42/43-48/20 ; 10 % ≤ C < 25 % \ Xn; R-36/37/38-40-42/43-48/20 ; 5 % ≤ C < 10 % \ Xn; R-36/37/38-40-42/43 ; 1 % ≤ C < 5 % \ Xn; R-40-42/43 ; 0,1 % ≤ C < 1 % \ Xn; R-42]	No.-CAS: 101-68-8 No.-CE: 202-966-0 No.-Index: 615-005-00-9

prépolymère-polyisocyanate aromatique	< 50%	Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 2 H411	Xn,N; R-42/43-51/53	No.-CAS: 99784-49-3
o-(p-isocyanatobenzyl)phényl isocyanate; diphenylmethane-2,4'-diisocyanate	< 20%	Carc. 2 H351, Acute Tox. 4 H332, STOT RE 2 H373, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317 [CEy2: C ≥ 5 % CSk2: C ≥ 5 % SensIn1: C ≥ 0,1 % SSEIn3: C ≥ 5 %], Notes C 2	Xn; R-20-36/37/38-40-42/43-48/20, Notes C 2 [C ≥ 25 % \ Xn; R-20-36/37/38-40-42/43-48/20 ; 10 % ≤ C < 25 % \ Xn; R-36/37/38-40-42/43-48/20 ; 5 % ≤ C < 10 % \ Xn; R-36/37/38-40-42/43 ; 1 % ≤ C < 5 % \ Xn; R-40-42/43 ; 0,1 % ≤ C < 1 % \ Xn; R-42]	No.-CAS: 5873-54-1 No.-CE: 227-534-9 No.-Index: 615-005-00-9

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

Contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Contact avec les yeux

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') CO_x. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées: des fumées irritants et toxiques..

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention

Pas de précautions spéciales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Assurer une ventilation adéquate.
Conseils pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate (CAS 101-68-8)

Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	10 µg/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: 4,4'-Diaminodiphenylmethane
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	0.01 ppm STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane -diisocyanate) 0.1 mg/m3 STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane -diisocyanate)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	0.005 ppm TWA [TMW] 0.05 mg/m3 TWA [TMW]
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)	0.05 mg/m3 TWA MAK (see also polymeric MDI, inhalable fraction)
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)	0.05 mg/m3 Peak (inhalable fraction)
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	0.05 mg/m3 TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, ceiling factor 2, exposure factor 1)

Benzene, 1-isocyanato-2-[(4-isocyanatophenyl)methyl]- (CAS 5873-54-1)

Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	0.01 ppm STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate) 0.1 mg/m3 STEL [KZW] (listed under Diphenylmethane diisocyanate)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	0.005 ppm TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate) 0.05 mg/m3 TWA [TMW] (listed under Diphenylmethane-diisocyanate)
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	0.05 mg/m3 TWA AGW (ceiling factor 2, exposure factor 1)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<i>Protection des mains</i>	Gants imperméables. Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374): polychloroprene Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Faire attention aux informations des producteurs de gants en ce qui concerne le temps de pénétration et de percement. Recommandation: rejeter les gants contaminés.
<i>Protection des yeux</i>	Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Pas de précautions spéciales.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Visqueux.
Couleur	Jaune clair.
Odeur	Très faible. Aromatique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion:	donnée non disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	donnée non disponible.
Point d'éclair:	>200°C
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1.25g/ml
Hydrosolubilité:	s'hydrolyse
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	non applicable.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	8'600 mPa.s (20°C)
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter	La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.
10.5. Matières incompatibles	Des amines.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	DL50/orale/rat \geq 15000 mg/kg.
Corrosion/irritation cutanée	Donnée non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Pour des personnes sursensibilisées des réactions allergiques sont possibles même à des concentrations inférieures à la valeur-MAK.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
12.2. Persistance et dégradabilité	Donnée non disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Proper shipping name MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (prépolymère-poly isocyanate aromatique) No ONU 3082. Classe 9. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 9+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement M6. Risk No. 90. Quantité limitée 5 L. Code de tunnel E
IMO	Proper shipping name Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (aromatic poly isocyanate-prepolymer) No ONU 3082. Classe 9. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 9+ENV. Quantité limitée 5 L. No EMS F-A, S-F. Marine Pollutant yes
ICAO	Proper shipping name Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (aromatic poly isocyanate-prepolymer) No ONU 3082. Classe 9. Groupe d'emballage III. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964 (450 L). Instruction d'emballage (LQ): Y964 (30 kg G). Instructions de conditionnement (avion cargo): 964 (450 L).
Navigation fluviale ADN	Proper shipping name ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (aromatic poly isocyanate-prepolymer) No ONU 3082. Classe 9. Groupe d'emballage III. Danger ADN 9+N2+F.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D): 2. Merkblatt BG Chemie: M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten) M056 ODIN-Schlüsselverzeichnis "Krebserzeugende Gefahrstoffe"
------------------------------------	---

4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate (CAS 101-68-8)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances Use restricted. See item 56. (Conditions of restrictions 27 December 2010)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes ID Number 635, hazard class 1 - low hazard to waters

Benzene, 1-isocyanato-2-[(4-isocyanatophenyl)methyl]- (CAS 5873-54-1)

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances Use restricted. See item 56. (Conditions of restrictions 27 December 2010)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

16. Autres informations**Révision**

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1-16, GHS/CLP.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Aucun(e).

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332: Nocif par inhalation.
H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R20: Nocif par inhalation.
R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R48/20: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Clause de non-responsabilité

Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.